

bracicoles des régions libérées, aucune fourniture de bière ne pourra y être faite par des fabricants des autres régions, sans permis du Comité de répartition. Un décret a fixé le prix de l'orge et du malt et de la bière prise en brasserie.

ENCORE DES RAPATRIÉS

Lyon, 26 novembre. — 247 rapatriés de Lille, Roubaix, Marquain-Barceul, sont arrivés ce matin à la gare de Lyon.

C'est pour se conformer au décret qui régit la vente des journaux en France, que le Journal de Roubaix se trouve dans l'obligation de maintenir son prix de vente à 0,10 centimes.

Chronique locale

ROUBAIX

Echange de bons de monnaie contre des billets de Banque Commission d'échange

La Mairie nous communique cette note :

Messieurs les industriels, commerçants, agriculteurs, banquiers, officiers ministériels qui, conformément aux instructions gouvernementales, ont droit à des remboursements supérieurs au taux d'échange prévu dans le règlement ordinaire, sont informés que la Commission d'échange du centre de Roubaix a été installée vendredi 22 novembre par M. le Payeur Principal Mœnclay.

Dès le lendemain, samedi 23 novembre, cette Commission a fonctionné et elle a entendu un certain nombre de personnes qui ont obtenu un premier remboursement. Elle a tenu une seconde séance le mardi 26 novembre, et se réunira à nouveau aujourd'hui, jeudi 28, à 3 heures, en la salle des Commissions, à la Mairie.

Cette Commission se réunira autant qu'il sera nécessaire et au besoin tous les jours, pour solutionner et satisfaire raisonnablement toutes les demandes, chacun des intéressés étant convoqué pour être entendu.

Pour faciliter l'examen de ces demandes, la Municipalité a fait imprimer la formule suivante, qui guidera les intéressés et fera gagner du temps à la Commission en lui donnant tous les renseignements dont elle a besoin :

Demande adressée à la Commission spéciale instituée par M. le Ministre des Finances, pour examen des demandes d'échanges extraordinaires à accorder aux industriels, commerçants, agriculteurs, banquiers, officiers ministériels, etc.

- Monsieur le Président,
- 1° J'ai en ma possession :
 - 2° Un certificat de dépôt des Bons de monnaie que j'ai fait perfer au service d'échange, sur lequel il me reste encore à toucher la somme de.....
 - 3° Une somme de..... en bons de monnaie non perforés.
 - 4° Des reçus dont le solde s'élève à la somme de..... déposés par moi à la Recette Municipale.
 - 5° Une attestation de la Banque..... prouvant que dans le montant des dépôts effectués par cette Banque à la Recette Municipale, la somme de..... m'appartient et doit être virée à mon compte par les soins de M. le Receveur Municipal.
 - 6° J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'accorder le remboursement de la somme de..... qui m'est d'un besoin urgent et indispensable pour les raisons suivantes (1).....

Signature, Nom et prénoms du demandeur..... Profession..... Adresse.....

(1) Détailler complètement les opérations auxquelles la somme demandée en remboursement doit être consacrée (2) Biffer les indications inutiles (paragraphes 1, 2, 3 ou 4.)

On peut se procurer ces formules au Bureau de la Comptabilité de la Mairie, rue Neuve, 1^{er} étage et au Service d'échange, rue des Lignes, 2. Les remplir et les rapporter sous enveloppe au Bureau du Maire, à l'adresse du Président de la Commission d'échange. Les intéressés seront informés par lettre, du jour et de l'heure où leur demande sera examinée.

Pour les familles nécessiteuses Un don de linge, vêtements, sous-vêtements et effets d'habillement du Comité britannique C. R. F.

On nous communique cette note : Le Comité de l'Union des Œuvres de guerre de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, qui a son siège à Paris, 63, avenue des Champs-Élysées, est heureux d'annoncer à ses compatriotes qu'il vient de recevoir du Comité britannique C. R. F. un don important de linge, vêtements, sous-vêtements et effets d'habillements qui seront prochainement distribués aux familles les plus nécessiteuses.

Le Comité britannique a, depuis le début de la guerre, soutenu beaucoup d'œuvres françaises, mais nous devons lui être reconnaissant de l'intérêt tout particulier qu'il a déjà manifesté pendant le cours de cette guerre en venant en aide aux combattants, aux prisonniers et aux familles réfugiées de Roubaix et de Tourcoing.

Au moment où nos chères villes du Nord sont enfin délivrées et où nous aurons tant de misères à secourir, nous sommes heureux d'exprimer ici notre profonde gratitude, à Madame la Vicomtesse de la Panouse, présidente du Comité Britannique et à Monsieur D. Illingworth, directeur général, et avons l'espoir que nos bons amis d'Angleterre et particulièrement de Bradford, continueront à nous aider dans la tâche considérable qui nous reste à accomplir.

Les centres de Roubaix-Tourcoing forment une agglomération de près de 200.000 habitants, dont la plupart sont absolument dénués de tout.

Le délégué, M. Herbert Ward, qui vient de venir sur place pour visiter nos villes, s'est rendu compte que près de 175.000 personnes étaient sans linge, chaussures, etc... Il a demandé à la section de la Croix-Rouge de Roubaix de se mettre à sa disposition pour organiser ces services, désirant que Roubaix reste le centre des distributions.

MM. Bossat père et fils, 123, rue de la Gare, ont gracieusement mis leur local à sa disposition et dès jeudi 28 novembre de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, les familles de six personnes et plus des cinq premiers secteurs de Roubaix pourront se présenter munies de leur carte de pain pour toucher une première distribution ; vendredi le service continuera pour les secteurs 6 à 11, et samedi les derniers secteurs.

Tourcoing continuera lundi et mardi et ensuite se feront les cantons.

Nous tenons à signaler que ces dons proviennent de la population anglaise qui, schilling par schilling, a voulu envoyer à nos camarades français le peu de surplus dont elle disposait. C'est là un acte de solidarité que nos populations apprécieront à leur juste valeur ; aussi, c'est de fond du cœur que nous remercions tous les organisateurs et donateurs des dons qu'ils ont bien voulu offrir.

Les enfants du Sanatorium de Zuydcoote

On nous communique la note suivante : L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer les familles des enfants qui étaient en traitement au Sanatorium de Zuydcoote, antérieurement à la déclaration de guerre, qu'elle vient de recevoir, du Directeur de cet établissement, les bulletins de santé qui les concernent.

Elle prie les parents de ces enfants de vouloir bien passer au Bureau du Secrétariat des Hospices, à l'Hospice Civil, rue de Blanchemaille, où il leur en sera donné connaissance.

Il leur sera fourni, en outre, tous les autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing - Tramways vers Roubaix & Tourcoing

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

La Direction de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing a l'honneur d'informer le public que le service de tramways sera repris, à partir de jeudi 28 novembre, sur une première section, allant du Pont du Buisson, vers Roubaix, jusqu'au Pont de Wasquehal et vers Tourcoing, jusqu'au Château-Rouge.

Les voitures partiront du Buisson tous les quarts d'heures de 7 à 18 heures.

Le tarif appliqué provisoirement sera le suivant : Buisson à Wasquehal 0 fr. 20 Buisson Château-Rouge 0 fr. 30 Aussitôt que les ponts et passerelles auront été rétablis, le service sera développé.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIEUX

Bureaux ouverts tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures à midi, et de deux heures et demie à cinq heures.

Les familles dont les noms suivent sont invitées à retirer les lettres reçues pour elles, par « la Fraternelle », au cours de ces quatre années de guerre :

Septième liste. — Mmes Hachin, Hainiez-Fléters, Halleumieux, M. Hanq Léopold, Mme Hamart Théodore, M. Hastrate Henri, M. et Mme Hausstrate-Marghem, M. et Mme Havet (2), Mme Heddebout, M. Heilin Louis, Mmes Hennebel-Léfebvre, Hennebel Auguste, M. Hennebel Auguste, M. Hennebel Louis (2), Hennebel Henri (2), Mmes Hennequin, Hennion Théophile, veuve Hennion, M. Henno Ferdiaand, Mmes Hennot Béni, Horas Emilie, Hercheulz Alphonse, Herteler Maria, M. Hespel, Mmes Hespel-Lemaire, Hespel Julienne, M. Houpiel Joseph, Mmes Hocque, Hofment Marie, Holsne Jules, M. Honoré Victor (2), Mmes Honoré, Horent, M. et Mme Horlanes Désiré, Mme Horlanes Pierre, M. Houllin Léopold (2), Mmes Houllin Georges, Houllin Georges, Houzet Jean-François, Houzet Louis, M. Houzet Paul, Mmes Houtekins Verhies, Hubeau, M. Huque, Mmes Gadenne-Krabsky, Gadenne Alfred, M. Géva Léon, Gilme, M. et Mme Glorieux-Cocheteux, Mmes Glorieux Victor, Goldmann Arène, Gossens Gustave, M. et Mme Gossens, Mme Goubet Bernardette, M. Goutiere Richard, Mmes Goven Jean, Gras-Guyot, M. Grimonprez Alexandre, Mine Grimonprez-Revelde, Mlle Gurne Marie, Mme Grimonprez-Rohart.

UN BUREAU D'ACHATS POUR LE RAVITAILLEMENT.

Au cours de la dernière réunion du Conseil municipal la création a été votée d'un Bureau d'achats qui, remplaçant les Comités Hispano-Néerlandais et Hollandais, assurera le ravitaillement de la population et réglera la spéculation. C'est M. Lucien Meyer, directeur de la Meunerie Coopérative Roubaissienne, qui est nommé directeur de cette organisation. Une commission de 1 pour cent sur toutes les affaires traitées lui sera allouée, tous les frais étant à sa charge.

BANQUE DE FRANCE.

On nous prie d'insérer la note suivante : Avis. — En raison des nombreuses demandes de renseignements qui lui sont adressées, demandées auxquelles il n'est pas qualifié pour répondre, le Directeur de la Succursale de la Banque de France croit devoir informer le public que son administration est absolument étrangère à tout ce qui concerne l'échange des Bons Communaux.

ARRIVAGE DE CHARBON.

Dans la journée de lundi, il est arrivé en gare annexe, deux cent mille kilos de charbon des mines de Marles. Espérons que d'ici peu seront servis les habitants des secteurs qui ont déjà leur bon depuis longtemps et qui attendent avec impatience le combustible nécessaire à la cuisine et au chauffage.

RENVERSÉ PAR UN AUTOMOBILISTE.

Un habitant de la rue Jean-Bart, 13, à Wasquehal, M. Henri Delporte, âgé de 22 ans, a été renversé au Parc de Barbieux, avec son vélo par un automobiliste militaire inconnu.

La bécanne de M. Delporte est brisée, et lui-même a le genou fortement contusionné.

UNE ARRESTATION POUR ABUS DE CONFIANCE.

En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Husson, juge d'instruction du parquet de Lille, la police de sûreté a procédé à l'arrestation d'une couturière Marie Wasquelier, âgée de 49 ans, née à Ere (Belgique), demeurant rue du Pays, 2, qui est inculpée d'abus de confiance.

LES VOLS. — Des malfaiteurs sont entrés pendant la nuit chez M. Gaston Grésillon, marchand de primeurs, rue de Lille, 88, après avoir démantelé les vitres d'une véranda de la cour. Ils se sont emparés du beurre, vin, café, sardines, saumon, bougies, raisin, cigarettes, cigares, de deux roues de vélo et divers autres objets. M. Grésillon évalue le montant du vol à 4.000 francs environ.

M. Clotaire Béranger, marchand de vélos, Boulevard Gambetta, a eu également la visite de malfaiteurs qui ont fracturé la porte de son magasin, puis ont fait main basse sur cinq vélos, des chambres à air, des pneus, et d'autres articles, le tout d'une valeur de 3.000 francs environ. En se retirant les cambrioleurs ont laissé tomber sur le boulevard Gambetta divers objets, qui ont permis de suivre leurs traces.

UNE RÉUNION DES CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS.

On nous prie d'insérer la note suivante : Par suite d'une erreur dans l'indication du lieu de réunion les Constructeurs-Mécaniciens de Roubaix-Tourcoing et environs, et les Industries Connexes, sont priés de se réunir le Jeudi 28 courant, à deux heures trente très précises, 18, Place du Trichon, à Roubaix. Présence indispensable. Communications importantes.

ARRÊSTATION D'UN EXPULSÉ. — Un domestique, Jérôme Henan, âgé de 43 ans, demeurant rue Lallé, 27, a été arrêté mardi matin, par le service de la Sûreté. Cet individu qui est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion a été transféré à la maison d'arrêt de Lille.

INTERDICTION DE SÉJOUR ET ABUS DE CONFIANCE. — Les agents de sûreté Devogel et Lefebvre ont arrêté, mardi matin, rue Neuve, un garçon boulanger, Maurice Henriquet, âgé de 38 ans, demeurant rue Archimède, 1. Maurice Henriquet avait été condamné le 12 novembre 1943, à Paris, à 13 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour pour abus de confiance.

LES PICPOCKETS. — Une ménagère de la rue de la Chaussée, 17, M^{me} Swuivorte, a été délestée de son porte-feuille, contenant 150 fr. et divers papiers qui se trouvait dans l'une des poches de sa jupe au moment où elle stationnait au bureau de pain de la rue de la Gare.

LYS

CHANGEMENT DE DOMICILE. — Il est rappelé à la population, que chaque changement de domicile doit être déclaré à la Mairie, ainsi que la rentrée des évacués. A cet effet le bureau est ouvert à partir du 20 novembre, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. Se présenter avec la feuille de maison et les cartes d'identité.

Les personnes désirant venir résider à Lys doivent adresser une demande au Maire, avant d'opérer tout changement de commune.

LIÈGES

RETOUR DE LA PRISON DE LOOS, de M. DEPRAT, SECRÉTAIRE DE MAIRIE. — M. Deprat, secrétaire de Mairie, qui avait été arrêté le 10 mai 1943 par l'autorité allemande, pour échange de correspondance, et incarcéré à la prison de Loos, est rentré dans sa famille, après six mois de captivité allemande.

WATTRELOS

ECHANGE DE BONS COMMUNAUX. — Les personnes titulaires d'un certificat d'échange de bons communaux délivré par le Service du Trésor au moment du premier échange, sont invitées à se présenter de 8 à 11 h., 1/2, au 3^e bureau d'échange installé dans les bureaux de la Société Générale, rue Carnot, 28, à Wattrelos.

Se munir de la carte de ravitaillement, de la liste de la maison et des bons communaux à échanger sur la base de 200 francs par personne adulte et à 60 francs par enfant au-dessous de 16 ans.

TOURCOING

LA RENTRÉE DE M. DRON AU SÉNAT

Nous avons dit que M. Dron, sénateur, avait assisté à la séance de jeudi, et repris sa place dans la haute assemblée.

Voici, in-extenso, les paroles prononcées, à cette occasion, par le maire de notre ville.

M. Dron monta à la tribune et lit le discours suivant : Je suis très sensible, mes chers collègues, à l'accueil chaleureux et émouvant que vous me faites vous-mêmes et qui aura son retentissement dans cette région du Nord si éprouvée par quatre années de privations et de misères courageusement supportées.

Laissez-moi seulement vous supplier de ne pas perdre une minute à mettre à exécution vos bonnes intentions pour dédommager nos populations des pertes qu'elles ont subies.

Voici les vœux essentiels des populations des départements libérés : 1^o la réparation des dommages de guerre ; 2^o le remboursement des bons communaux émis pendant les hostilités ; 3^o le ravitaillement en vivres et objets de première nécessité.

Déjà, le gouvernement possède des rapports circonstanciés qui lui ont été adressés par ses représentants les plus qualifiés, par l'ancien préfet du Nord, M. Trépont, pour la période du début, et pour les années 1913-1916-1917, par le préfet intérimaire du Nord, M. Anjubault, dont l'attitude ferme, courageuse, empreinte d'un grand esprit d'indépendance et d'un ardent patriotisme, lui a valu les persécutions de l'ennemi.

Il est nécessaire de mettre en pleine évidence les procédés de l'ennemi, et de faire ressortir, par le tableau même de ses excès, à quel point la mentalité allemande diffère de celle des autres pays civilisés.

J'ai été arrêté sous prétexte d'espionnage, sans qu'aucun fait, aucun indice, aucun témoignage sincère, valable et recevable en justice, ait pu être produit pour justifier le moindre soupçon.

J'ai été mis au régime du secret le plus absolu, en prison cellulaire pendant six mois, sans même être confronté avec l'indicatrice dont les propos avaient servi de prétexte à mon arrestation, sans avoir pu fournir aucune explication. Ce n'est que devant le conseil de guerre qu'il m'a été permis de faire entendre ma voix. Le résultat de ce débat public a été l'acquiescement, qui faisait ainsi justice de la procédure d'étouffement qu'on avait employée à mon égard. Il ne sera pas moins intéressant d'exposer les raffinements de torture auxquels avait recouru cette basse police impériale qui pullulait dans nos régions envahies comme les espions étaient partout avant la guerre, épiaient les moindres paroles, les moindres gestes des habitants les plus inoffensifs pour les molester, les emprisonner ou leur infliger des amendes de la manière la plus abusive.

L'une des deux gares de Tourcoing a été détruite et l'autre n'a été sauvée que parce que, grâce à une conversation surprise, on a pu retirer à temps des points où elles avaient été déposées, plusieurs bombes à retardement. On se trouve en face de destructions préméditées, ce qui donne la mesure de la brutalité germanique.

Tenons-nous sur nos gardes et veillons à ce que de nouvelles fourberies ne nous réservent pas de nouvelles déceptions.

Une victime des Allemands

Nous avons dit que M. Inghels, député de Tourcoing, rentrant d'Allemagne, a narré ses souffrances et celles de ses compagnons de captivité. Parmi les déclarations nous lisons celle-ci :

« J'ai vu le fils d'un médecin assassiné d'un coup de balonnette au cou pour avoir allumé une petite lampe dans une usine où il avait été enfermé par les Allemands. »

Cette victime à laquelle le député du Nord faisait allusion est le jeune Charles Vanheuvenswyn, fils du docteur de Lille, qui a vécu les quatre années de l'occupation allemande et se repose actuellement à Berck-Plage.

« Quand l'envahisseur, en violation du droit des gens et des lois de la guerre, a-t-il déclaré à un de nos confrères, imagina d'établir l'esclavage des populations du Nord et de la Belgique, mon fils dut s'incliner devant la force brutale. Il fut affecté à un groupe de travailleurs. »

« Charles Vanheuvenswyn ayant conscience que claires et faibles avaient leur utilité au front de bataille refusa énergiquement de se prêter à ce genre de travail. On le laissa tranquille. Durant les six mois qu'il passa au marais d'Hamel il s'employa à reconforter, à consoler ses camarades d'esclavage. »

Après six mois, le jeune étudiant lillois fut ramené à Tourcoing à l'usine Flipo transformée en prison. C'est là que l'infortuné jeune homme devait trouver la mort.

Un soir le lot de prisonniers fut augmenté du fait de l'arrivée de quelques jeunes gens de la commune d'Hilleghem-lez-Lille.

Les nouveaux arrivants ignoraient toutes les règles du régime pénitencier inventé par leurs bourreaux. L'un d'eux possédait une lampe électrique avec laquelle il s'éclaira.

Le soldat préposé à la garde des malheureux prisonniers vit